

Le jour où...

Larajasse est devenue une station de ski

Neige

24 février 1973 : les premiers skieurs s'élancent sur une toute nouvelle piste de ski dans les Monts du Lyonnais. Une belle aventure humaine restée gravée dans la mémoire collective du territoire, orchestrée par l'ancien maire, Bernard Jacoud.

Ségolène Perret

segolene.perret@entrefrance.com

« On accueillait des milliers de skieurs sur un seul week-end, s'enthousiasme toujours Bernard Jacoud, à 92 ans. Il y avait la queue, de l'Aubépin jusqu'à la piste de ski ! » Soit deux kilomètres. De quoi donner la mesure de l'engouement suscité autour de l'artisanale et familiale station de ski imaginée et mise en place par l'ancien maire de Larajasse.

« La piste de ski a débuté par un fait du hasard »

Et pour cause : « Elle attirait des habitants de toute la région : Villefranche, Feurs, Roanne, Tarare, l'Arbresle... Ainsi que des cars scolaires pendant les vacances. Quand il y avait de la neige, nous avions un monde fou. Nous ne savions plus quoi faire : nous étions complètement débordés. » Combien sont-ils ainsi à avoir chaussé des skis pour la première fois, à Larajasse ? Et combien de parents ont permis à leur enfant de goûter aux joies de la glisse ?

Rien, pourtant, ne prédestinait le petit village de 1.300 âmes à se transformer en station de sport d'hiver. « La piste de ski a débuté par un fait du hasard, raconte Bernard Jacoud. Les jeunes Jarsaires organisaient chaque année un voyage à Lanslebourg (Savoie). J'y étais invité chaque année mais ne pouvais me libérer. Une fois, ils ont insisté lors



AFFLUENCE. La piste de ski de Larajasse a permis à des milliers d'habitants des Monts du Lyonnais, mais également de tout le Rhône, de la Loire et d'autres départements, de chausser des skis en hiver, de 1973 à 1980, lorsque la neige était au rendez-vous...

d'un voyage en hiver et j'ai accepté. Et quand j'ai vu qu'ils se débrouillaient aussi mal au téléski, je me suis dit : ce n'est pas possible ! Ils retardent tout le monde, ils sèment la pagaille... Il faudrait, au moins, leur monter un petit appareil à Larajasse pour qu'ils puissent apprendre à se tenir à un téléski. » Nous sommes alors en novembre 1971. Il lui faudra un peu plus d'un an pour mener à bien son projet.

Aux Séchères, à 924 mètres d'altitude

De retour sur ses terres, l'ancien édile se met en quête d'un site. Un terrain sur les hauteurs de la commune semble parfaitement approprié. La piste près de la croix des Séchères, à 924 mètres d'altitude, descendra jusqu'aux Roches. Sa longueur d'un peu plus de 500 mètres est suffisante pour des skieurs débutants tandis que le cadre, qui offre un large panorama sur la campagne environnante et même plus loin, y est superbe pour un site de loisirs.

Pour être certain de voir son projet aboutir et obtenir les subventions qui en assureront le financement, Bernard Jacoud l'inscrit

dans le cadre de la relance du tourisme dans les Monts du Lyonnais et dans celui de l'aménagement des zones dites de montagne. Et comme il est trop lourd ou trop risqué pour être assumé seul par la municipalité de Larajasse, il prévoit de le faire porter par le Syndicat intercommunal à vocations multiples de la région de Chazelles-sur-Lyon et Saint-Symphorien-sur-Coise. Le 21 janvier 1972, il présente le dossier de-

vant ses représentants lors d'une réunion à Grézieu-le-Marché. C'est l'enthousiasme.

Suivent l'étude de faisabilité, la demande de subvention au Département, les nombreux travaux d'aménagement (création de parkings, installation de la remontée mécanique...), l'achat des équipements... Fin 1972, quand l'hiver arrive, tout est loin d'être terminé. Mais si la piste n'est pas encore utilisable sur l'ensemble de

sa longueur, elle peut fonctionner en mode minimal. On s'en contentera. Seule la neige se fait attendre... jusqu'à ce qu'enfin, le 24 février 1973, elle tombe en abondance sur la piste, permettant du même coup l'ouverture au public, avant l'inauguration, le lendemain, en présence de nombreux élus.

Une seconde piste aménagée

Les skieurs sont au rendez-vous dès le premier jour. En dépit de sa longueur réduite et de la médiocre qualité des prestations proposées, cette descente des Roches est tant plébiscitée par les habitants qu'une deuxième piste est rapidement envisagée, derrière la ferme de Grand But, plus courte et accessible aux débutants.

Seul bémol : la neige n'est pas tombée suffisamment lors de ce premier hiver pour satisfaire toutes les demandes des skieurs potentiels. La solution de l'enneigement artificiel est envisagée et l'acquisition d'un canon à neige actée par les élus jarsaires, à l'automne 1973. Un équipement qui, finalement, ne passera que deux hivers à Larajasse, l'investissement financier et bénévole (lire encadré) étant



« Quand j'ai vu comment les jeunes Jarsaires se débrouillaient sur le téléski, en Savoie, je me suis dit : ce n'est pas possible ! »

BERNARD JACOUD. Ancien maire de Larajasse, de 1984 à 2001.

« Un engouement spontané »

Si la piste de ski de Larajasse a été une véritable « épopée » en elle-même, comme la qualifie Bernard Jacoud, l'état d'esprit qui l'a entourée pendant sept ans en a également fait une belle aventure humaine dans laquelle de nombreux Jarsaires se sont investis avec passion, à l'image de leur maire. Pour preuve, les employés y travaillaient bénévolement, aucun budget n'étant prévu pour rémunérer le personnel. Une mobilisation, en outre, qui ne se limitait pas qu'à la journée puisque c'est la nuit que le canon à neige pouvait fonctionner dans les meilleures conditions. Et c'est donc dans un froid glacial, quelques heures avant le lever du jour, que le maire et les bénévoles tentaient d'enneiger la piste. « Il y avait un engouement spontané », reconnaît l'ancien édile dont les enfants aussi étaient mis à contribution comme le raconte son fils, Gilles, dans l'ouvrage qu'il a consacré à son père, *Bernard Jacoud - De la ferme aux responsabilités publiques*. Avec, comme récompense, la possibilité de skier lorsque l'affluence était moindre. Les skieurs se souviendront également peut-être de Marcel Serraille, exploitant de la ferme de Grand But, qui soignait les blessures en cas de chutes, sans oublier son épouse qui servait les boissons dans la salle d'accueil. Chutes qui causèrent parfois quelques fractures et autres jambes cassées, les accidents sérieux ayant néanmoins été rarissimes.



INAUGURATION. La piste de ski est inaugurée le 25 février 1973 en présence, notamment, de Benoît Carteron, président du Conseil général du Rhône, et de plusieurs maires du canton.



DESCENTE. La première piste créée était la descente des Roches, appelée « la grande piste », la seconde, située derrière la ferme de Grand But, étant qualifiée de « petite piste ».



TÉLÉSKI. L'évolution de la réglementation sur l'utilisation des téléskis est l'une des raisons qui a poussé la municipalité de Larajasse à fermer la station de ski des Séchères.

➔ **Source.** Bernard Jacoud - de la ferme aux responsabilités publiques, de Gilles Jacoud, aux Éditions Les Passionnés de bouquins.